



**Séance du vendredi 20 mars 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 20 mars, à 18h30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Marie BOURGEOT, maire.

Nombre de membres :

Afférents au conseil municipal : 11

En exercice : 11

Qui ont pris part au vote : 11

Présents : Mesdames Marie BOURGEOT (maire), Elodie CADIOU (2<sup>ème</sup> adjoint), Fabienne DUPIN, Stéphanie JEULIN, Aurore LAUNAY, Marie-Laure VALETTE

Messieurs Philippe BRUCH, Fabrice DIEU (1<sup>er</sup> adjoint), Jean-Pascal GEORGE, Thierry PASCAL, Jérôme PIRIOU

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Philippe BRUCH

Date de la convocation : 16 mars 2026

Date d'affichage : 16 mars 2026

**Objet de la délibération :** DELEGUES Délégués syndicat intercommunal de regroupement pédagogique de Berchères Saint Germain / Poisvilliers - SIRP

Conformément aux statuts du syndicat intercommunal de regroupement pédagogique Berchères Saint Germain-Poisvilliers (SIRP), sont élus comme délégués :

Délégués titulaires :

1. M. Fabrice DIEU
2. Mme Fabienne DUPIN
3. Mme Aurore LAUNAY
4. M. Thierry PASCAL
5. Mme Marie-Laure VALETTE

Délégués suppléants :

1. Marie BOURGEOT
2. Philippe BRUCH

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait à Poisvilliers, le 20 mars 2026

Le Maire, Marie BOURGEOT

